



Fédération du
Val de Marne



Action Pour l'Intégration



REPERTOIRE D'ACTEURS LOCAUX POUR L'ORIENTATION DES PRIMO-ARRIVANTS BOISSY-SAINT-LEGER

Accompagnement administratif et juridique / Accompagnement social /
Emploi - Insertion / Famille - Education / Hébergement / Linguistique / Santé

2018



Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Val de Marne

Siège social : Co/ Maison de la Solidarité - 1 rue Albert Doyen - 94000 CRETEIL / Adresse postale : 4 rue Jules Vallès - 91390 MORSANG / ORGE
Tél : 01.60.16.74.65. / Mail : federationcs94@centres-sociaux.fr / site : <http://valdemarne.centres-sociaux.fr>



INDEX PAR ACTEURS

Caisse d’allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne – Bornes interactives	4
Centre d’Information et d’Orientation (CIO).....	5
Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-de-Marne (CIDFF 94).....	6
Centre de Planification et d’Éducation Familiale (CPEF).....	7
Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) La Haie Griselle	8
Centre Local d’Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 3	9
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)	10
Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale du Val-de-Marne (DSDEN)	11
✎ Ouvrir l’École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE).....	11
✎ Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) – 1 ^{er} degrés	11
Espace Départemental des Solidarités (EDS)	12
Mairie de Boissy-Saint-Léger	13
✎ Centre Communal d’Action Sociale (CCAS)	13
✎ Centre Social Municipal Michel Catonné	14
✎ Relais Assistantes Maternelles (RAM).....	15
✎ Secrétariat des modes d’accueil.....	15
✎ Service Affaires Générales-État civil.....	16
✎ Service d’Accueil Familial (SAF)	16
✎ Service Education Loisirs	17
Mission Locale du Plateau Briard	19
Pôle Emploi.....	20

INDEX PAR CATEGORIES



Accompagnement administratif et juridique

- ✎ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 94) 6
- ✎ Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 3 9
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 13
- ✎ Service Affaires Générales - Etat Civil 16



Accompagnement social

- ✎ Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne - Bornes interactives 4
- ✎ Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 3 9
- ✎ Espace Départemental des Solidarités (EDS) 12
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 13



Emploi-Insertion

- ✎ Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 5
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Service Education Loisirs - Point Informations Jeunesse 17
- ✎ Mission Locale du Plateau Briard 19
- ✎ Pôle emploi 20



Famille-Education

- ✎ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 7
- ✎ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) La Haie Griselle 8
- ✎ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Val-de-Marne (DSDEN) 11
 - Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) – 1^{er} degrés
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Centre Social Municipal Michel Catonné 14
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Relais Assistantes Maternelles (RAM) 15
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Secrétariat mode d'accueil 15
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Service d'Accueil Familial (SAF) 16
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Service Education Loisirs- Club des Jeunes-Espace Jeunesse 18-25 ans 17



Hébergement

- ✎ Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 3 9



Linguistique

- ✎ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Val-de-Marne (DSDEN) 11
- ✎ Mairie de Boissy-St-Léger - Centre Social Municipal Michel Catonné 14



Santé

- ✎ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 7
- ✎ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) La Haie Griselle 8
- ✎ Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 3 9
- ✎ Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) 10

**Caisse d'allocations familiales
(Caf) du Val-de-Marne –
Bornes interactives**



**Centre Social municipal Michel Catonné
Quartier de la Haie Griselle
Rue Gaston Roulleau
94470 Boissy-Saint-Léger
🌐 : www.caf.fr/allocataires/caf-du-val-de-marne/**



Objet / Missions principales

La Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne est un organisme de droit privé assurant une mission de service public régie par le code de la Sécurité Sociale.

Elle propose à ses allocataires une offre de service globale qui se traduit par deux missions essentielles:

- verser des prestations légales, déterminées par le législateur : ces prestations sont définies par des textes législatifs et réglementaires. Ce sont des aides financières directes accordées aux familles sous conditions de ressources ;
- Agir pour accompagner et aider les allocataires et leur famille : l'action sociale de la Caf est destinée aux allocataires du Régime Général ayant au moins un enfant à charge et bénéficiant des prestations à titre familial. Elle regroupe divers types d'interventions visant à mettre à la disposition des familles du département des services et des équipements.

Nature des actions

Pour consulter les dossiers et imprimer des documents Caf (formulaires, attestations...).

Publics concernés

- Adultes
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.



Objet / Missions principales

Le CIO est un lieu ressource dans le champ de l'orientation. Il contribue au suivi des élèves à besoin éducatif particulier. Le CIO participe au dispositif d'accueil départemental mis en place par la DSDEN pour la scolarisation des enfants arrivant en France, âgés de 11 à 18 ans. Il accueille une des 3 cellules d'orientation du département.

Il contribue à la lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et du réseau formation, qualification, emploi (FOQUALE). Il est observatoire du fonctionnement du système éducatif au niveau local.

Les conseillers d'orientation psychologues ont pour mission l'accueil, l'information, le conseil et l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle.

Nature des actions

L'accueil des jeunes nouvellement arrivés en France (EANA : élèves allophones nouvellement arrivés) pour toute demande de scolarisation en vue d'un rendez-vous à la cellule d'accueil de Boissy Saint Léger.

Les jeunes y sont reçus avec leur famille ou référent par un conseiller d'orientation psychologue pour un entretien, par des enseignants pour une évaluation en français, en langue d'origine et mathématiques. Les familles rencontrent également des assistants sociaux scolaires. Une proposition d'orientation est ensuite transmise à la DSDEN.

Cette administration décidera de la scolarisation et de l'affectation dans un collège ou lycée. Elle peut aussi décider d'un accompagnement pour une autre recherche de solution.

Publics concernés

- Adultes
- Adolescents

Procédure et modalités d'accueil du public

Période scolaire :

- lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 (sur rendez-vous) et de 13h30 à 17h00 (accueil avec un Psy-EN sans rendez-vous).
- 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois sur rendez-vous de 08h45 à 11h45.

Vacances scolaires :

- lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 (sur rendez-vous) et de 13h30 à 17h00 (sans rendez-vous).

Territoires d'intervention

Boissy Saint Léger, Limeil-Brévannes et Valenton.

**Centre d'Information sur les
Droits des Femmes et des
Familles du Val-de-Marne
(CIDFF 94)**



**Mairie de Boissy-St-Léger
7, boulevard Léon Revillon
94470 Boissy-Saint-Léger
☎ : 01.45.10.61.45 / 01.72.16.56.50
✉ : cidff94@gmail.com
💻 : <http://www.cidff94.fr/>**



Objet / Missions principales

Le CIDFF Val-de-Marne propose une information de proximité (34 lieux dans le département) concernant l'accès aux droits de tous (droits et devoirs), pour permettre l'autonomie et l'intégrité des femmes. Il agit spécifiquement sur le Droit des femmes et des familles.

L'information et l'accompagnement s'entendent dans une approche globale des situations.

Le CIDFF a 3 secteurs d'activités : accès au droit, aide aux victimes et emploi des femmes.

Pour le public : information individuelle, information collective, ateliers.

Pour les professionnels : information, sensibilisation sur un thème juridique précis ou sur une thématique transversale, égalité femmes-hommes, violences faites aux femmes, citoyenneté, lutte contre les discriminations

Nature des actions

- Service d'aide aux victimes (information et accompagnement juridique et psychologique).
- Permanence juridique.

Tous les juristes assurent une information globale sur l'ensemble des secteurs d'activité, puis orientent les demandes vers le professionnel spécialisé ou le service spécifique du CIDFF.

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Permanences : mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sans RDV).



Objet / Missions principales

Ce centre est un lieu d'écoute et d'accompagnement où l'on trouve des réponses à propos de :

- la vie relationnelle et la sexualité ;
- la famille ;
- le couple ;
- la contraception ;
- la pilule d'urgence ;
- l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) ;
- la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ;
- le suivi gynécologique ;
- le suivi de grossesse.

Nature des actions

- Consultations anonymes concernant la contraception, la contraception d'urgence (pilule du lendemain), les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), les dépistages des cancers du sein et de l'utérus.
- Entretiens avec une conseillère conjugale pour les couples en butte à des difficultés conjugales ou familiales.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**Centre de Protection
Maternelle et Infantile
(PMI) La Haie Griselle**

**La Haie Griselle
Rue Gaston Roulleau
94470 Boissy-Saint-Léger
☎ : 01.56.32.10.44**



Objet / Missions principales

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile mène des actions de prévention médicale, d'éducation à la santé et de dépistage des handicaps auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.

Nature des actions

- Surveillance médicale et prévention de l'enfant de la naissance à 6 ans.
- Consultations pré et post-natale.
- Consultations de gynécologie.
- Conseil conjugal et familial.

Publics concernés

- Enfants (0-6ans)
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Centre Local d'Information
et de Coordination
g rontologique (CLIC) 3



4, boulevard de la Gare
94470 Boissy-Saint-L ger

☎ : 01.56.71.42.90

✉ : espace-autonomie-3@valdemarne.fr



Objet / Missions principales

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination g rontologique (CLIC) sont   la disposition des personnes  g es de 60 ans et plus, de leur famille et entourage et des professionnels qui les accompagnent pour participer   la coordination des parcours des personnes en concertation permanente avec les professionnels.

Les CLIC apportent des informations pratiques et conseillent les personnes dans la mise en  uvre de leurs droits pour favoriser leur vie   domicile (aide au m nage, repas,   la toilette, jardinage, bricolage, transports, loisirs, am nagement du logement...) et l'acc s aux soins. Le cas  ch ant, ils apportent une aide   la d cision pour accompagner les personnes  g es dans un nouveau projet de vie vers les  tablissements d'h bergement. Ils proposent des actions de pr vention et de soutien destin es aux familles et   leur entourage : groupes d'aide aux aidants en lien avec les partenaires...

Le CLIC compl te l'offre des travailleurs sociaux par un appui technique g rontologique et intervient en coordination avec les services sociaux (Espace des Solidarit s ou service social municipal).

Nature des actions

- Accompagnement social : analyse des besoins de la personne et  valuation de sa perte d'autonomie, ouverture des droits aff rents aux plus de 60 ans mais aussi droits communs si non ouverts.
- Aide aux d marches juridiques li es aux mesures de protection juridique.
- Aide aux d marches administratives li es au contexte g rontologique.
- Information et orientation en mati re d'h bergement g rontologique (explication et transmission de l'offre d'h bergement) et de sant  g rontologique.
- Information et orientation vers les structures de sant  adapt es (ex : consultation g rontologiques...).

Publics concern s

- Adultes

Proc dure et modalit s d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30   12h30 et de 13h30   17h30.

- 2 me mardi et 4 me jeudi du mois de 08h30   12h30 et de 15h30   17h30.

Possibilit  de visites   domicile et de prendre rendez-vous pour les aides aux d marches administratives ou juridiques pour les personnes qui ne peuvent pas se d placer.

Territoires d'intervention

Boissy-Saint-L ger, Chennevi res-sur-Marne, Limeil-Br vannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, P rigny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Valenton, Villecresnes, Villeneuve-Saint-Georges.

Centre Médico-Psycho- Pédagogique (CMPP)



Résidence «Le Boëcien»
4 bis, rue de Paris
94470 Boissy-Saint-Léger
☎ : 01.45.69.75.88



Objet / Missions principales

Géré par l'Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI), le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) est un lieu de consultations et de soins agréé pour les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans.

L'enfant ou l'adolescent y est accueilli avec ses parents par une équipe pluridisciplinaire lorsqu'il rencontre des difficultés dans son développement, les apprentissages ou dans les relations avec son entourage qui peuvent être sources de souffrance ou d'inquiétude pour lui-même et pour sa famille.

Nature des actions

Accompagnement adapté, sous forme d'entretiens individuels et familiaux, de rééducations, psychothérapies, psychomotricité.

Publics concernés

- Enfants (0-12 ans)
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

Les soins sont pris en charge à 100% par les caisses de Sécurité Sociale.

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale du
Val-de-Marne (DSDEN)**



**4, boulevard Léon Revillon
94470 Boissy-Saint-Léger**

☎ : 01.45.17.60.00

💻 : <http://www.dsden94.ac-creteil.fr/>

Objet / Missions principales

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) est un service déconcentré de l'État qui a pour mission de faire appliquer et d'adapter au niveau départemental (dans les écoles élémentaire et les établissements du second degré), les objectifs nationaux de la politique éducative.

Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE)

☎ : 01.45.69.89.23



Nature des actions

Le dispositif OEPRE donne aux parents primo-arrivants qui le souhaitent les moyens de mieux assurer le suivi scolaire de leurs enfants et de développer une relation de coopération avec les enseignants.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents ;
- connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française.

Publics concernés

- Adultes
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements et informations auprès des enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, conseiller principal d'éducation. Formation gratuite.

Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) – 1^{er} degrés



Nature des actions

L'UPE2A est une structure spécifique de scolarisation des élèves allophones arrivants. Les UPE2A sont des dispositifs ouverts de soutien aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français (niveau débutant complet). L'objectif principal de l'UPE2A est de réaliser l'inclusion complète des élèves concernés dans le cursus commun le plus rapidement possible, notamment par l'acquisition de la langue française comme langue de scolarisation, et par l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Publics concernés

- Enfants (6-12 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

Se renseigner auprès du service Education et Loisirs ou de l'établissement scolaire dont dépend l'enfant.

Espace Départemental des Solidarités (EDS)



4, boulevard de la Gare
94470 Boissy-Saint-Léger
☎ : 01.45.10.75.00
✉ : eds.boissy@valdemarne.fr



Objet / Missions principales

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) est un espace de proximité d'accès aux droits, géré par le Conseil Départemental.

Au sein des EDS, 3 services travaillent en transversalité :

- le service social polyvalent accueil, informe oriente et accompagne toute personne résidant sur le territoire de l'EDS ;
- le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ;
- le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Les EDS interviennent dans des domaines très variés : insertion professionnelle, santé, enfance et famille, logement, instruction du Revenu de Solidarité Active (RSA), protection de l'enfance.

Nature des actions

Actions collectives et individuelles :

- ouverture de droits : revenu de solidarité active, fond de solidarité habitat, aides exceptionnelles ;
- prévention des expulsions et des exclusions ;
- orientation vers le droit commun d'accès à l'emploi et vers les actions départementales d'insertion ;
- insertion, participation à la prévention en direction des mineurs ;
- protection des majeurs dans le respect du droit des personnes, développement de la citoyenneté.

Publics concernés

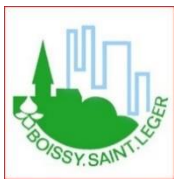
- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- 2^{ème} mardi et 4^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 08h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30.

Territoires d'intervention

Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne et Limeil-Brévannes.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

☎ : 01.45.10.61.32

💻 : [Infos CCAS](#)



Objet / Missions principales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Nature des actions

- Aide sociale, logement pour les personnes seules et les familles en difficultés.
- Service de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées (aide ménager : courses, jardins, bricolage ; portage de repas ; téléassistance).
- Activités loisirs des seniors.
- Séjours et activités pour les retraités (ateliers, séjours, animation, banquet annuel).
- Attestation d'accueil.

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Fermé au public le jeudi matin.

Centre Social Municipal Michel Catonné

Rue Gaston Roulleau

☎ : 01.45.69.70.33

💻 : [Infos CS Michel Catonné](#)



Objet / Missions principales

Le Centre Social a une vocation sociale. Il est ouvert à toutes les générations et favorise les liens familiaux et sociaux.

C'est un lieu d'animation qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie sociale.

Nature des actions

Activités parents/enfants

- « Rendez-vous des parents » une fois tous les quinze jours sur les écoles maternelles Prévert et Rostand le matin, discussions libre autour d'un café ou d'un thé.
- Sorties familiales.
- Ludothèque : deux espaces ; l'un dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, obligatoirement accompagnés d'un des parents, l'autre pour les enfants de 6 à 12 ans animé par un ludothécaire.
- Deux à trois fois par an des dîners jeux sont organisés le vendredi soir.

Le Bus Atout Jeunes et Ludobus sont en direction des enfants du CP au CM2.

Ce véhicule stationne, après l'école : place du Forum les mardis et jeudis et à Savereau le vendredi : aide aux devoirs et activités de découverte y sont proposées.

Les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances scolaires il s'installe sur les deux lieux précédents et sur le parking de la Ferme : des activités ludiques et créatives sont alors pratiquées par les enfants et les parents qui le souhaitent.

Ateliers de Français

Les Ateliers sociolinguistiques doivent permettre aux bénéficiaires :

- de découvrir, d'explorer et de s'appropriier les espaces publics et codes sociaux de l'environnement.
- de favoriser leur mobilité en situation réelle et leur accès à la vie culturelle, de développer leurs compétences dans la vie sociale (démarches auprès des services publics, accompagnement dans la scolarité de leurs enfants...).
- d'acquérir des compétences de communication afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.
de mieux s'approprier leur environnement direct et de renforcer leur confiance en soi
- 6 ateliers différents par semaine en dehors des vacances scolaires sous forme d'ateliers thématiques : vie sociale et citoyenne
- vie éducative, emploi...

En début d'année, des réunions collectives avec tests linguistiques permettent d'orienter les publics vers des formations adaptées à leurs besoins.

Procédure et modalités d'accueil du public

- En période scolaire : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.
- Durant les vacances scolaires : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h.
- Fermeture annuelle : semaine 52 (semaine de Noël).

Inscription aux activités sur place uniquement.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Maison de l'Enfance et de la Famille
Rue Gaston Roulleau
☎ : 01.45.69.36.12



Objet / Missions principales

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information et d'orientation pour les parents, les professionnels et candidats à l'agrément dans le cadre de l'accueil individuel du jeune enfant.

Nature des actions

Le RAM met en relation les parents et les assistantes maternelles ayant des places disponibles. Il est également un lieu d'accueil et d'échanges pour les enfants et les professionnels.

Publics concernés

- Enfants (0- 3ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Accueil sur rendez-vous : lundi de 13h30 à 18h30, jeudi de 12h00 à 13h30 et vendredi de 13h30 à 17h30.
- Accueil téléphonique : mardi de 12h00 à 14h00.
- Accueil jeux pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 10h00 à 11h30 deux mercredis par mois.

Secrétariat des modes d'accueil

Maison de l'Enfance et de la Famille
☎ : 01.45.69.36.14



Objet / Missions principales

Le secrétariat des modes d'accueil est un espace d'information sur les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Il est également en charge des dossiers de demande d'inscription pour les accueils collectifs.

Nature des actions

- Renseigne sur les différents modes d'accueil et les dates des réunions des "Points Info Famille".
- Instruit les dossiers d'inscription et leur suivi.
- Prépare les dossiers administratifs pour les établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville.

Publics concernés

- Enfants (0- 3ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Service Affaires Générales-État civil

4, boulevard Léon Revillon

☎ : 01.45.10.61.16



Objet / Missions principales

Le Service des Affaires Générales gère l'accueil physique et téléphonique du public de la mairie, l'information et l'orientation des usagers dans l'Hôtel de Ville.

Nature des actions

Demande et enregistrement des actes d'état civil.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au samedi matin de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Fermé au public le jeudi matin.

Service d'Accueil Familial (SAF)

Maison de l'Enfance et de la Famille

☎ : 01.45.69.02.68



Objet / Missions principales

Le Service d'Accueil Familial (SAF) est une structure composée d'une équipe pluridisciplinaire. Les enfants sont accueillis dans un cadre familial par des Assistantes Maternelles attentives à leur bien-être, leur rythme et leurs besoins.

Nature des actions

Des activités sont proposées au quotidien dans des lieux collectifs (jardins d'enfants, salles de motricité...).

Publics concernés

- Enfants (0- 3ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Accueil administratif : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Accueil des enfants : du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.

Service Education Loisirs

8, rue Chirol



Club des jeunes

LCR 1, place de la pinède

☎ : 01.45.99.07.39

Espace Jeunesse 18-25 ans

8, rue Chirol

☎ : 01.45.69.55.11

Point Information Jeunesse (PIJ)

8, rue Chirol

☎ : 01.45.69.55.11

Objet / Missions principales

Le Service Éducation Loisirs est en charge de l'ensemble des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse:

- affaires scolaires ;
- restauration scolaire ;
- accueils de loisirs ;
- accueils pré et post scolaires ;
- séjours ;
- Conseil d'enfants et de jeunes ;
- Club des jeunes 12/17 ans ;
- Point Information Jeunesse et Espace jeunesse 18/25 ans

Nature des actions

Club des jeunes

Lieu d'animation, d'échange, d'écoute et d'accompagnement.

Cette structure ouverte accueille, toute l'année, les jeunes âgés de 12 à 17 ans :

- activités et ateliers culturels, artistiques, sportifs, ludiques, éducatifs et de loisirs ;
- sorties, séjours... ;
- accompagnement des jeunes dans leurs projets individuels et/ou collectifs.

Espace Jeunesse 18-25 ans

Aide aux projets :

- projet Solidaire & Local (J'agis dans ma ville);
- projet Développement (Durable/Culturel/Voyage).

Animations et actions :

- foot en Salle ;
- billetterie culture & loisirs* (concert/spectacle/théâtre/sport);
- relais Culture du Cœur.org (inscription auprès de l'Espace Jeunesse) ;
- ateliers Théâtre ;
- séjour à thème ;
- réalisation de court métrage.

*Participation calculée en fonction du Quotient Familial

Point Information Jeunesse (PIJ)

Le PIJ est un lieu d'accueil et d'informations accessibles à tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans (étudiants collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, salariés, parents).

Il propose des informations et des conseils sur différentes thématiques : santé, logement, emploi, loisirs, étranger...

Ateliers et services :

- un accompagnement personnalisé dans la rédaction de vos CV et lettres de motivation ;
- un accès à Internet, un photocopieur/ imprimante pour la recherche d'emploi/stage ;
- un espace de mise en relation étudiants/parents (pour du baby-sitting, aide aux devoirs) ;
- sensibilisation, prévention... (Santé, BAFA, Europe, jobs d'été...) ;
- dossiers thématiques Actuel - CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) : études, formations, métiers, emploi, vacances, vie pratique, étranger, loisirs, sports, santé, droits et devoirs...

Procédure et modalités d'accueil du public

Club des jeunes

Période scolaire :

- Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00.
- Mercredi et samedi de 13h30 à 19h00.

Vacances scolaires :

- lundi au vendredi de 13h30 à 19h00.

Accès : RER A, station terminus « Boissy-Saint-Léger ». Puis traverser le Centre Commercial Boissy 2 et sortir côté « Papeterie-Pressé », le Club des Jeunes se situe en face de la sortie.

PIJ

Période scolaire :

- Mardi de 14h00 à 18h30. Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Jeudi de 16h00 à 18h30. Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h30. Samedi de 14h00 à 17h30.

Vacances scolaires :

- Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Accueil gratuit et anonyme.

Mission Locale du Plateau
Briard

2, avenue Hottinguer
94470 Boissy-Saint-Léger

☎ : 01.56.32.30.70

✉ : plateaubriard@ml94.reseau-idf.org



Objet / Missions principales

La Mission Locale accueille tous les jeunes de 16 ans à 25 ans, sortis du système scolaire. Elle remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Le concept central des missions locales est l'approche globale, c'est-à-dire l'indissociabilité des dimensions professionnelle et sociale. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

Nature des actions

- Accueil, information, orientation professionnelle et accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion pour construire avec eux un projet professionnel et de vie.
- Domaines d'action : orientation, formation, emploi, création d'activité, mobilité internationale, vie quotidienne.

Publics concernés

- Adultes
- Adolescents

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mercredi, jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (sauf jeudi matin).
- Mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Territoires d'intervention

Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.



Objet / Missions principales

Le Pôle Emploi procède aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi et assure le contrôle de la recherche d'emploi.

Il verse les allocations aux demandeurs d'emploi indemnisés, les accompagne dans leur recherche d'emploi jusqu'au placement, prospecte le marché du travail en allant au-devant des entreprises.

Il accompagne les demandeurs d'emploi souhaitant reprendre ou créer une entreprise et aide les entreprises dans leurs recrutements.

Nature des actions

- Inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi.
- Accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement.

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 09h00 à 13h00 et de 13h15 à 17h00.
- Vendredi de 09h00 à 12h00.

Territoires d'intervention

Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie, Marolles-en-Brie, Santeny, Villecresnes, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Périgny.